

Communiqué de presse
Marseille, le 25 septembre 2025

La CCI Provence-Alpes-Côte d'Azur a officialisé mercredi 24 septembre un partenariat régional avec le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique (FIPHFP) : une convention signée par Séverine BAUDOIN, directrice adjointe, et Daniel MARGOT, président par intérim de la CCI de région.

Cet accord, rétroactif au 1er janvier 2025 **pour une durée de trois ans**, marque une étape majeure dans **l'engagement d'un réseau** -CCI de région et 7 CCI territoriales au service de près de 400 000 entreprises- **en faveur de l'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap.**



CONTACTS PRESSE

CCI Provence-Alpes-Côte d'Azur < Valérie Marquet : 06 16 800 444 valerie.marquet@paca.cci.fr
FIPHFP < Véronique Bonnet : v.bonnet@agence-cid.fr 06 08 62 33 59 & Chloé Lemahieu : 06 89 57 84 63
c.lemahieu@agence-cid.fr



3 objectifs pour la CCI Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Atteindre un taux d'emploi de **6 % de BOE** (Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi) à l'**horizon 2027** au sein du réseau CCI en région
- Renforcer les actions de **recrutement, de maintien dans l'emploi et d'aménagement de poste** pour les collaborateurs en situation de handicap
- Déployer une **politique handicap structurée et mutualisée** à l'échelle régionale en interne et valoriser cet engagement afin d'**essaimer dans l'écosystème** du réseau CCI.

« Que ce soit dans mon parcours d'entrepreneur ou d' élu CCI, je suis animé de réelles convictions sur le handicap au travail. Dès 1994, en poste à L'Occitane, j'avais contribué à la mise en place d'un flux de produits entrants avec les CAT (les ESAT aujourd'hui). En 2002, quand j'ai créé La Savonnerie de Haute Provence, je suis allé plus loin en nouant une convention de flux sortants : les jeunes handicapés étaient alors accueillis au sein de l'entreprise, aux côtés de mes salariés. Ce type d'action en milieu professionnel change totalement le regard des gens sur le handicap.

A la CCI des Alpes-de-Haute-Provence, cela fait 19 ans qu'on accompagne une collaboratrice atteinte de sclérose en plaques, avec des outils adaptés et un accompagnement de l'Agefiph, on maintient son poste, son emploi. On avance ensemble.

Aujourd'hui à la présidence de la CCI Provence-Alpes-Côte d'Azur, employeur de quelque 880 collaborateurs, je considère essentielle notre mobilisation et notre cohésion pour inclure la différence, afin que cela devienne une évidence. C'est aussi vrai pour les 400 000 entreprises régionales ressortissantes des CCI : j'en rencontre d'ailleurs beaucoup qui s'engagent déjà. Aujourd'hui, ensemble avec le FIPHFP, posons un acte fort, porteur de sens et d'avenir. »

Daniel MARGOT

Parmi les actions concrètes déjà engagées

- **Diagnostic** régional réalisé avec le cabinet HAGIL et **accompagnement** par Malakoff Humanis.
- Création de **livrets handicap** pour les salariés et les managers élaborés avec la société I87.
- **Sensibilisation** en interne via des ateliers, des webinaires (mise en place d'un espace dédié sur l'intranet) et **communication** vers les publics externes
- **Recrutement** de deux collaborateurs en situation de handicap : en apprentissage au sein de la CCI du Var, en mission de remplacement (CDD) au sein de la CCI de région.

CONTACTS PRESSE

CCI Provence-Alpes-Côte d'Azur < Valérie Marquet : 06 16 800 444 valerie.marquet@paca.cci.fr
FIPHFP < Véronique Bonnet : v.bonnet@agence-cid.fr 06 08 62 33 59 & Chloé Lemahieu : 06 89 57 84 63
c.lemahieu@agence-cid.fr



« Signer une convention avec une CCI de région ? C'est une première en France ! Vous avez mobilisé les CCI territoriales avec brio. Pour le Fonds d'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique, c'est une très bonne nouvelle.

On s'engage ensemble à hauteur 743 250 € pour l'objectif que je salue de 6 % de salariés en situation de handicap à fin 2027. A ce jour, vous êtes à 3,07 % ce qui est déjà mieux que les 2,77 % de 2024. Je note que vous accompagnez tous les collaborateurs qui ont besoin de reclassement, d'aménagement, d'accessibilité et vous instaurez le climat de bienveillance nécessaire avec des tuteurs à leurs côtés. Nous en sommes ravis car les CCI jouent un rôle crucial auprès des entreprises : votre engagement va rejaillir sur le tissu économique régional. Je salue d'ailleurs la présence de votre élu Fabrice Greffet, qui porte haut les valeurs de l'inclusion au sein de Prism'emploi et du dispositif Les Entreprises s'engagent.

Enfin, cette signature de partenariat tombe à point nommé pour les 20 ans du FIPHFP qui s'est engagé sur 5 axes forts dont la simplification, notamment celle de la déclaration d'emploi des personnes handicapées. Tout converge aujourd'hui pour réussir ensemble ! »

Séverine BAUDOIN



CONTACTS PRESSE

CCI Provence-Alpes-Côte d'Azur < Valérie Marquet : 06 16 800 444 valerie.marquet@paca.cci.fr

FIPHFP < Véronique Bonnet : v.bonnet@agence-cid.fr 06 08 62 33 59 & Chloé Lemahieu : 06 89 57 84 63
c.lemahieu@agence-cid.fr



Témoignages inspirants de collaborateurs

- **Inès GUWY, Consultante Développement touristique au sein de la CCI du Var,** a apporté son retour d'expérience sur les parcours d'insertion et les adaptations de poste mis en œuvre :

« Cela fait un an aujourd'hui que j'ai intégré le réseau CCI et je confirme que je suis bien accompagnée dans mon poste de travail car je suis en situation de handicap même s'il n'est pas visible. Cap emploi dans le Var a beaucoup aidé dans ce sens : bureau élévateur plus qu'utile car j'ai besoin de travailler debout 80 % de mon temps au bureau.

Ainsi, je suis plus dynamique, plus productive et surtout plus sereine de me rendre le matin sur mon lieu de travail : je ne mis plus que je vais rentrer chez moi en souffrant ! En plus de ma chaise à mémoire de forme, je ne quitte plus le coussin assorti qui apaise mes douleurs, y compris lors de mes déplacements en voiture qui sont fréquents sur le territoire varois : c'est devenu mon compagnon de route !

Pour conclure, je ne peux que remercier la mise en place de cette convention : elle a déjà contribué à mon bien-être au travail et pas seulement au travail. »

- **Aurore TAMARELLE WEPIERRE, DRH CCI Var, Référente Handicap CCI Provence-Alpes-Côte d'Azur,** et également compétitrice au niveau national en fédération IFBB a partagé son retour sur l'élaboration de la convention :

« Arrivée en septembre 2024 dans le réseau CCI, j'ai vu que nous n'avions pas de réelle politique handicap : nous travaillons déjà sur l'inclusion dans les entreprises avec l'Agefiph mais pas suffisamment en interne. Cela a été ma mission prioritaire au sein de la DRH : une mission que j'ai pu mener en parfaite cohésion avec mes homologues dans chaque CCI territoriale et leurs équipes.

Je tiens à remercier particulièrement Thierry Allemand, directeur FIPHFP de la Caisse des Dépôts Paca Corse, Sylvain Gaydon, notre DRH de la CCI de région, les équipes de Malakoff Humanis -Caroline Cocher et Sylvie Le Gonidec- avec qui on a optimisé notre culture RH en faveur du handicap : sensibilisation du personnel, création de livrets collaborateurs et managers...

Être référente handicap, c'est promouvoir tout cela, d'autant que oui, je suis aussi directement concernée, comme ma collègue Inès Guwy. Le handicap, c'est quelque chose dont les collaborateurs doivent pouvoir parler librement. Et nous sommes sur la bonne voie pour ce faire : de beaux projets vont se concrétiser durant les mois à venir. »

CONTACTS PRESSE

CCI Provence-Alpes-Côte d'Azur < Valérie Marquet : 06 16 800 444 valerie.marquet@paca.cci.fr
FIPHFP < Véronique Bonnet : v.bonnet@agence-cid.fr 06 08 62 33 59 & Chloé Lemahieu : 06 89 57 84 63
c.lemahieu@agence-cid.fr



A propos de la CCI Provence-Alpes-Côte d'Azur

Employant 882 collaborateurs (hors filiales) au sein de la CCI de région et des 7 CCI territoriales, le réseau CCI Provence-Alpes-Côte d'Azur agit au service de plus de 390 000 entreprises : dirigeants et porteurs de projet. Il les conseille et les soutient de la création à la transmission en passant par le rebond en cas de difficultés. Il est à leurs côtés à chaque étape du développement (export, innovation, financements, réseaux professionnels...), accompagne leurs transitions (écologique numérique, RH...), anticipe leurs besoins en compétences, actuelles (formation continue, GPEC/GEPP...) et futures (formation initiale, alternance, métiers d'avenir).

- ✓ Plus d'informations sur paca.cci.fr/
- ✓ Suivez la CCI de région sur [linkedIN](#) et sur [X](#)

A propos du FIPHFP

Créé par la loi n°2005-102 du 11 février 2005, le Fonds pour l'insertion des personnes en handicapées œuvre pour l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap dans les trois versants de la Fonction publique (FIPHFP). Il finance, impulse et aide les employeurs publics dans la réalisation de leurs actions relatives au recrutement, au maintien dans l'emploi et à l'accompagnement des parcours professionnels des personnes en situation de handicap. En 2024, 37 778 recrutements ont été réalisés et 8 805 personnes ont été maintenues en emploi, le taux d'emploi dans la Fonction publique continuant à progresser pour atteindre 5,93%. Le FIPHFP est un établissement public national placé sous la tutelle des ministres chargés des personnes handicapées, de la fonction publique de l'État, de la fonction publique Territoriale, de la fonction publique Hospitalière et du budget (décret n° 2006-501 du 3 mai 2006). Sa gestion administrative est assurée par la Caisse des Dépôts.

- ✓ Plus d'informations sur fiphfp.fr
- ✓ Suivez le FIPHFP sur [linkedIn](#) et sur [X](#)

A propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires. Elle regroupe cinq domaines d'expertise : les politiques sociales (retraite, formation professionnelle, handicap, grand âge et santé), les gestions d'actifs, le suivi des filiales et des participations, le financement des entreprises (avec Bpifrance) et la Banque des Territoires.

CONTACTS PRESSE

CCI Provence-Alpes-Côte d'Azur < Valérie Marquet : 06 16 800 444 valerie.marquet@paca.cci.fr
FIPHFP < Véronique Bonnet : v.bonnet@agence-cid.fr 06 08 62 33 59 & Chloé Lemahieu : 06 89 57 84 63
c.lemahieu@agence-cid.fr